

Restauration des berges de l'ancienne usine de ferromanganèse Elkem

Héritage Saint-Bernard est satisfait du rapport du BAPE

(Châteauguay, le 31 janvier 2011) – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) déposait le 26 janvier dernier son rapport final concernant le projet de restauration de la berge bordant le site de l'ancienne usine Elkem à Beauharnois. Après la consultation du document, et à la lumière de la principale recommandation selon laquelle la totalité des terrains contaminés devraient être restaurés, Héritage Saint-Bernard se dit ravi des conclusions du rapport et espère que des mesures appropriées seront entreprises sous peu afin de revitaliser le site.

Fait intéressant à noter, toutes les recommandations proposées par Héritage Saint-Bernard à travers son mémoire remis au BAPE en octobre dernier ont été retenues. La position de l'organisme est claire, le remblaiement effectué il y a quelques années ne constitue aucunement une mesure adéquate de décontamination. À cet effet, les six mémoires déposés par des citoyens, des organismes et la municipalité de Beauharnois abordent dans le même sens : une véritable restauration de l'ensemble du site s'impose pour contrer les effets néfastes sur l'environnement mais aussi sur la santé humaine.

Parmi les préoccupations soulevées par Héritage Saint-Bernard dans le rapport, citons notamment la crainte d'une contamination éventuelle de la berge restaurée et du lac Saint-Louis par la lixiviation et l'écoulement des eaux souterraines et de surface provenant du terrain pollué.

Bien que la position du BAPE dans ce dossier concorde avec celle des participants à l'audience, la responsabilité d'appliquer en totalité ou en partie les recommandations du BAPE incombe maintenant au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand. Espérons que tous ces efforts ne se transformeront pas en coup d'épée dans l'eau!